



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23019421

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

30 JAN. 2023

Grefte
TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-DIVISION TONBNAI

N° d'entreprise : 0428 756 232

Nom

(en entier) : CENTRE CULTUREL MJC

(en abrégé) : CCCW

Forme légale : asbl

Adresse complète du siège : rue des Arts, 2 à 7780 Comines-Warneton

**Objet de l'acte : Remplacement des représentants permanents de deux associations
membres du conseil d'administration**

Le Conseil d'administration réuni le 19 octobre 2022 a réuni 11 membres présents et 7 membres représentés. Le quorum était atteint. Le conseil d'administration a acté le remplacement de Christine Declercq par John Bulteel en tant que représentant permanent de l'ASBL Arts Visuels et Créatifs, membre du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration réuni le 14 décembre 2022 a réuni 15 membres présents et 5 membres représentés. Le quorum était atteint. Le conseil d'administration a acté le remplacement d'Emilie Vandembroucke par Cédric Van Achter en tant que représentant permanent de l'ASBL Maison des Jeunes Carpe Diem, membre du conseil d'administration.

Fait à Comines-Warneton, le 16 janvier 2023

Charlotte Gruson, Présidente

Cédric Givaudan, Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).